

26 avril 2000 - MEDIAS

Les médias libres interpellent Catherine Tasca

La Coordination permanente des médias libres (CMPL) a demandé à être reçue par la nouvelle ministre la Culture et de la Communication, Catherine Tasca, pour " lui indiquer en quoi le projet de loi Trautmann sur la liberté de communication (adopté il y a quelques semaines en seconde lecture par les députés, NDLR) ne peut rester en l'état. La coordination estime le texte " en totale contradiction avec ses intentions proclamées ". Pour elle, " il restreint la liberté d'expression sur l'Internet, il rend obligatoire le fichage et la censure des internautes par les marchands du Web, qui n'en demandent pas tant, et il enterre la nécessaire démocratisation de l'accès aux médias audiovisuels ". Pour la CPML, le projet de loi contient un " bogue liberticide d'inspiration sécuritaire, renforce la responsabilité légale des hébergeurs de sites web pour les contenus des sites qu'ils hébergent en les transformant en auxiliaires de police et sabote la reconnaissance des télévisions libres et du tiers secteur audiovisuel ".

Les médias libres et l'Internet non marchand promettent " la désobéissance civile sur l'Internet et les ondes hertziennes " au cas où ils ne seraient pas entendus. Ils estiment que " le refus de la mission Paul (sur la régulation de l'Internet) de recevoir la CPML est de mauvais augure ".

Le texte doit repasser en deuxième lecture le 17 mai au Sénat.